

Louis-Gilles Francœur

Éveiller les consciences environnementales

Il scrute et investigate les questions environnementales depuis près de 30 ans. Au Canada, il est le doyen des journalistes dans le domaine et l'un des plus anciens en Amérique du Nord. Entrevue avec Louis-Gilles Francœur, journaliste en environnement au quotidien *Le Devoir*.

Espace D : Comment l'aventure a-t-elle débuté ?

Louis-Gilles Francœur : C'est un peu un accident de parcours. J'ai commencé ma carrière de journaliste au *Devoir* en 1973. Déjà à l'époque, je poussais mes patrons pour que l'on couvre le secteur de l'environnement. Il faut dire que je suis un chasseur-pêcheur. Je suis donc témoin depuis longtemps des dommages que subissent les lacs, le fleuve, la forêt, et c'est révoltant !

Mes patrons m'ont finalement entendu, et cette fonction a été confiée au collègue responsable des pages scientifiques. Quand ce dernier a quitté son poste, la direction a décrété que j'étais dorénavant le spécialiste de l'environnement, étant donné ma connaissance des « bibites » ! En fin de compte, ce n'était pas bête comme choix...

Depuis que vous vous intéressez à ce secteur, trouvez-vous que les préoccupations environnementales ont évolué au fil des années ?

Dans les années 1980, on parlait des pluies acides, de la pollution des cours d'eau et des BPC (biphényles polychlorés). Les préoccupations étaient davantage « locales ». À l'époque, on ne savait même pas que la couche d'ozone était menacée. Le premier colloque sur les changements climatiques s'est tenu en 1987 à Toronto. On tombait des nues. Nous sommes maintenant au courant de ces mégaphénomènes, de l'effet cumulatif de la pollution. Nous en connaissons les enjeux. Nous avons aussi des repères pour juger de la valeur des gestes qui sont faits à l'échelle de la planète. Ce n'était pas le cas il y a 30 ans. Nous n'avons assurément plus l'excuse de l'ignorance.

Cette connaissance plus fine des problèmes environnementaux est-elle suffisante pour modifier nos comportements ?

À ce chapitre, il faut distinguer l'action de nos politiciens de celle du public en général. À degrés divers, les consommateurs font des efforts pour préserver l'environnement. Nous recyclons, nous isolons mieux nos maisons, nous achetons des électroménagers moins énergivores, des automobiles plus vertes, etc. Mais la part polluante des industries et de l'agriculture est nettement plus significative que celle des consommateurs.

À preuve, malgré tous les efforts individuels, nous n'atteignons pas les objectifs de Kyoto, peu importe le message du gouvernement qui affirme le contraire. Il y a beaucoup de désinformation en matière d'environnement !

Malheureusement, la méconnaissance des enjeux politiques fait en sorte qu'on renvoie le problème au consommateur et qu'on le culpabilise.

Doit-on comprendre que les efforts du consommateur ne servent pas à grand-chose ?

Au contraire, le consommateur doit continuer à changer ses comportements. Il doit aussi travailler sur un élément essentiel : faire pression sur les politiciens, exiger qu'ils fassent des gestes significatifs en matière d'environnement.

Tout cela nous imposera nécessairement des renoncements. Qui est prêt à arrêter le développement immobilier autour des lacs, à limiter sa consommation, à assumer les conséquences de ses comportements actuels ? Nous serons en mesure de le faire si nous avons intégré une réelle conscience environnementale.

Quels sont les principaux enjeux auxquels nous devons faire face ?

L'essentiel de nos efforts doit porter sur la protection de la biodiversité. Notre survie en dépend. Étrangement, on n'en parle pas, ou si peu. Les médias n'en ont que pour les changements climatiques. Des rapports de l'Organisation des Nations unies (ONU) indiquent pourtant que 60 % des espèces sont trop exploitées ou en déclin prononcé, une situation que vient aggraver la menace des changements climatiques.

La consommation actuelle épuise les ressources. Malgré cela, nous consommons au-delà de nos besoins réels et de la capacité de la planète à y répondre. Nous continuons à nous créer de faux besoins. Nous sommes face à un mur et, au lieu de ralentir, nous pesons sur l'accélérateur.

Encore là, le débat est occulté. On le voit actuellement avec les stratégies de relance de l'économie qui reposent sur la consommation. C'est une fuite en avant, mais la réalité nous rattrapera. Que ferons-nous quand la planète sera au bout du rouleau ? En fait, la protection de la biodiversité, de l'environnement dans son ensemble représente un enjeu social et économique énorme.



Est-il possible de renverser pareille tendance ?

Le rapport Bruntland, publié en 1987, traduit parfaitement l'esprit qui devrait guider nos gestes. « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Actuellement, la logique de consommation qui nous mène sert fondamentalement à enrichir les grandes sociétés, sans égard pour les générations futures. Nous devons, au contraire, tendre rapidement vers une logique de conservation.

Vous semblez accorder aux politiciens une grande part de responsabilité en matière d'environnement ?

La protection de l'environnement est essentiellement un choix politique et social. Permettre la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM), favoriser la production d'éthanol à partir du maïs, « ne pas instaurer » de programme d'inspection obligatoire des véhicules, ce sont des choix politiques. Ce ne sont pas juste les comportements des consommateurs et le bon vouloir des entreprises qui sont en cause.

Les politiciens ont la responsabilité de faire avancer la société avec de vraies solutions touchant la biodiversité, le climat, etc. Cela exige une vision à long terme. Ce dont nous manquons cruellement. Pour l'instant, on refuse de faire les choix politiques qui s'imposent. On fait semblant de s'en occuper. Il faut arrêter de se cacher derrière des

comités, des commissions, des études et des projets pilotes. C'est le temps de passer à l'action ! Nous devons rapidement sortir du schéma de la surconsommation et orienter l'économie en fonction de la durabilité des biens et de la réduction de l'exploitation des ressources. En somme, nous devons planifier la décroissance.

C'est un virage fondamental, quel rôle peut jouer un journaliste dans tout cela ?

Je tiens d'abord à préciser que je ne suis pas un militant environnementaliste, mais un journaliste en environnement. Je me qualifie d'éveilleur, de catalyseur. Je présente des enjeux qui me semblent signifiants, en espérant que le public s'en empare ! Je sème en quelque sorte de l'information, des points de vue qui permettent d'influencer l'opinion publique.

Tous les jours, je choisis de parler d'un sujet, de le pousser. Un éditorial n'est jamais sans conséquence. Tous les jours, je fais donc un geste politique. Ma responsabilité en tant que journaliste est d'adopter une logique basée sur l'intérêt public. Ce ne sont jamais mes convictions personnelles qui me guident. L'avantage de faire partie des « anciens », c'est d'avoir des repères, de faire des liens, d'avoir un solide réseau de contacts. Cela permet d'évaluer l'importance d'un sujet par rapport à un autre.

Après 30 ans, je trouve mon métier toujours aussi stimulant. Je suis à l'affût, je cherche la faille. Je ne lâche jamais avant d'avoir eu réponse à mes questions. Je pose souvent des questions simples auxquelles personne n'avait pensé.

Avec votre connaissance de l'environnement, comment envisagez-vous l'avenir ?

Je ne suis pas défaitiste, mais plutôt cynique. Il ne faut pas être naïf et penser que la technologie va nous sauver. Il ne faut pas faire peur au monde non plus. Nous avons encore la possibilité de changer les choses. La pression que nous mettrons sur nos politiciens sera déterminante. Pour l'instant, nous continuons à faire du « développement pas durable » ! **D**



 Pelletier

 Daoust

CRÉDIT
D'IMPÔT
DE

50%

QUI DIT MIEUX ?

Profitez d'un crédit d'impôt du Québec pouvant atteindre 2 500 \$ en investissant jusqu'à 5 000 \$ dans les actions de Capital régional et coopératif Desjardins.

Vous apportez ainsi une réelle contribution au développement économique des régions du Québec par le maintien ou la création de plus de 30 000 emplois.

Que vous soyez membre ou non, communiquez avec un conseiller autorisé d'une caisse Desjardins du Québec. Faites vite. Les actions de l'émission 2009 sont offertes en quantité limitée.

 **Desjardins**
Capital régional
et coopératif

capitalregional.com

Offre réservée exclusivement aux résidents du Québec. La date limite d'acquisition pour l'émission 2009 est le 28 février 2010, ou avant, si la capitalisation autorisée est entièrement écoulée. Annuellement, l'achat minimum est de 500 \$ et l'achat maximum est de 5 000 \$. Le crédit d'impôt obtenu est de 50 % de l'investissement, soit un maximum de 2 500 \$. La valeur des actions de Capital régional et coopératif Desjardins évolue en fonction de la performance des placements et des investissements effectués. Pour des renseignements détaillés sur les actions de Capital régional et coopératif Desjardins, consultez le prospectus disponible à la caisse.